

LE CITOYEN AIFFRICAIN

Pour participer à la vie de notre commune autrement

Bulletin d'information de l'Association « AIFRES LA CITOYENNE »

ET SI ON DEVENAIT BIZARRE ! Sauf à refuser d'ouvrir les yeux, il est impossible de nier qu'il se passe quelque chose qui échappe au cours normal de notre quotidien. En effet, les mouvements citoyens qui se développent depuis plusieurs mois, qu'ils soient dans une cantine, sur une place, debouts, en vague, dans une logique de créer une nouvelle donne ou d'engager une reconquête de l'action politique par les citoyens, sont bien une réalité. Ils perturbent le schéma classique et traditionnel de l'action politique et de l'élu qui décide tout, et donc permet d'espérer la mise en œuvre d'une autre façon de faire de la politique avec les citoyens. En langage familier le citoyen est un individu aux allures et aux comportements plus ou moins bizarres. Bizarre ? C'est-à-dire qui s'écarte de l'usage et reste surprenant par son côté insolite et sa nouveauté. Ainsi questionner ses élus, leur demander des comptes, mais aussi donner son avis sur les sujets municipaux, c'est effectivement s'éloigner du fonctionnement actuel et dépassé de la gestion d'une commune. Développer des actions de partage, de collaboration, de gratuité c'est sûrement étrange pour ceux qui pensent que tout doit être économie payante et rentable. S'engager pour envisager une véritable gestion participative, démocratique et décider de faire autrement car il est toujours possible d'oser et de faire autrement, c'est effectivement surprenant et imprévisible... Alors oui ! s'il faut être bizarre pour être citoyen et bien soyons le dans un premier temps pour que demain tout le monde puisse exercer pleinement sa citoyenneté et son droit de cité dans la gestion de la vie d'une collectivité. (Olivier POUSSARD)

« UNE UNIVERSITE POPULAIRE POUR TOUS ! »

Le 11 mars dernier, une cinquantaine de citoyens du Niortais s'était donné rendez-vous à Aiffres, pour la soirée inaugurale de l'Université Populaire du Niortais. Une première réussie placée sous le signe de la convivialité, de l'échange autour d'une table ronde sur le thème « Politique, citoyen : même combat ? ».

Créée à l'initiative d'Aiffres la citoyenne, là où plusieurs initiatives dans le passé avaient déjà échouées, cette belle idée n'est devenue réalité que parce qu'elle a été partagée par des personnes d'horizons, de convictions, d'expériences et d'engagements différents. Tout ce qui fait la richesse d'un groupe qui aujourd'hui est entièrement indépendant et autonome de notre association. Ainsi à ce jour, l'Université Populaire vous appartient, elle appartient à tous. Nous ne pouvons qu'espérer qu'elle reste fédératrice notamment en facilitant le droit à la différence dans les pensées tout en restant une force exemplaire d'une véritable démocratie participative et citoyenne. Mais au delà de son fonctionnement, n'oublions pas que ses objectifs premiers sont de partager ses connaissances, ses savoir-faire notamment auprès de ceux qui n'ont pas eu la chance, ceux qui n'ont plus la chance d'accéder à la connaissance et ceux qui l'ont encore...Donc que vive l'Université Populaire du Niortais, pour tous et n'hésitez pas à la rejoindre ! (le collectif ALC)

Prochains rendez-vous de l'Université Populaire (entrée gratuite)

- Jeudi 26 mai : « Les Chamois, une histoire de foot ? » stade René Gaillard – Niort – 20 heures
- Jeudi 3 juin : « Agriculture et alimentation : un divorce consommé ? » Centre Duguesclin – Niort - 20h30
- Jeudi 2 et 16 Juin : « Pourquoi le prix de l'essence change t'il ? » – CSC de la Tour chabot – 18h

Pour tous renseignements : upniortais@gmail.com

EN SEPTEMBRE PROCHAIN

RETROUVEZ LE CITOYEN AIFFRICAIN

plus souvent, en couleur, avec plus de rubriques et plus rapidement

- Sur notre blog : <http://aiffreslacitoyenne.blog.free.fr>
- Sur notre page facebook : « Aiffres la citoyenne »
- Sur votre boîte mail : en envoyant un courriel de demande d'envoi à aiffreslacitoyenne@orange.fr

« PROPOSITION ET PRAGMATISME CITOYENS »

11 Novembre 2015, une cérémonie émouvante au monument aux morts d'Aiffres : présence d'un piquet d'honneur de l'ENSOA, Marseillaise avec la Guirandelle, mobilisation des enfants des écoles, belle assistance à souligner. Bravo ! Toutefois, une observation et une proposition. Pourquoi le drapeau tricolore n'est-il mis qu'une demi-heure avant la cérémonie et retiré presque aussitôt le cortège reformé. N'y a-t-il pas une règle à respecter en la matière sur les monuments publics. Certes, il est à la portée de tous et d'une mauvaise intention. Alors pourquoi ne pas dresser de manière permanente à l'instar de nombreuses communes deux mats encadrant le monument, qui seraient systématiquement équipés des couleurs tricolores les jours qui précèdent et suivent toute manifestation. Cela permettrait une mise en valeur du lieu, une façon de rehausser chaque commémoration, et un hommage appuyé à nos morts et à nos associations d'anciens combattants qui font tant pour que le devoir de mémoire. (Pierre ENDELWELD)

QUESTION DE CITOYENNETE : LES INDEMNITES DE NOS ELUS (par le collectif ALC)

Depuis deux ans, le niveau d'indemnités perçu notamment par notre premier magistrat et sa première adjointe fait débat et est l'occasion, en récurrence, d'échanges tendus au conseil municipal. **Et vous qu'en pensez-vous ?**

Nous vous livrons quelques éléments d'analyse afin de vous faire votre propre idée sur ce sujet...

BREVES DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SUJET

Avril 2014 : Vote des indemnités des élus avec une proposition à la hausse (par rapport à celles de la majorité sortante) pour le premier magistrat et certains adjoints. Pour faire suite aux échanges (un peu houleux) avec l'opposition, le maire évoque qu'il pourrait revoir ses indemnités en 2015, une fois retiré de son activité professionnelle.

Octobre 2014 : Vote d'une délibération pour une prise en charge par la commune des frais liés à la participation au prochain congrès des maires du maire et de sa 1^{ère} adjointe.

Mars-Avril 2015 : Augmentation de 2.3% des impôts pour équilibrer le budget.

Octobre 2015 : Proposition à nouveau de vote d'une délibération pour prendre en partie en charge les frais (190 euros) du maire et de sa première adjointe au prochain congrès des maires.

Janvier 2016 : décision d'une baisse des indemnités de 4% de son deuxième adjoint (motifs : transfert du dossier Plan local d'urbanisme à la CAN. Annonce par le maire de sa décision de maintenir le niveau de son indemnité défini à son début de mandat

Février 2016 : l'ancien maire d'Aiffres, élu de l'opposition s'est exprimé sur les indemnités qu'il a perçu pendant ses différents mandats en donnant des chiffres précis. Indemnités qui lui ont permis d'embaucher une personne en vue de son remplacement sur son exploitation agricole.

Mars-Avril 2016 : En marge de la présentation du budget et du vote de l'augmentation du taux d'imposition (+ 2,3 %, notre maire annonce pour l'an prochain une nécessité de faire des choix budgétaires...

LA PROPOSITION D'AIFFRES LA CITOYENNE

Nous pensons qu'il est urgent de faire :

- une démarche volontariste et significative de baisse de ces indemnités (même si celles actuelles de nos élus restent dans le cadre de la loi)
- une déclaration publique annuelle des indemnités reçues par chaque élu à Aiffres (toutes délégations confondues).

Sans remettre en cause le bien fondé des indemnités versées à un élu pour compenser notamment une réduction d'activités personnelles et professionnelles, la question se pose lorsque l'élu n'a plus d'activité professionnelle. C'est le cas pour notre premier magistrat qui est un jeune retraité et qui en plus d'une pension de retraite de cadre, reçoit pour sa fonction de maire 1700 euros par mois. C'est peut-être beaucoup, (notamment en cette période de restriction budgétaires) d'autant qu'à cela s'ajoutent d'autres indemnités notamment celles de vice président de la CAN (à priori autour de 2000 euros) ...

A titre d'exemple et proche de chez nous :

- le maire de Beauvoir sur Niort, lui aussi retraité a fait le choix dès son entrée en fonction de pas percevoir d'indemnités de Maire au motif qu'il percevait celles de vice-président de la CAN
- Le maire de Saint-Généroux, a choisi de diminuer considérablement son indemnité en passant de 575€ par mois à seulement 50€. Ses trois adjoints en ont fait de même en acceptant de toucher 52€ au lieu de 202€. Une décision prise pour parvenir à boucler le budget 2016 de la commune

Bravo ! des exemples surement à suivre !

QUE PREVOIT LE DROIT ? (sources : collectivites-locales.gouv.fr) - Le droit prévoit que par principe, les fonctions électives sont gratuites, les élus municipaux peuvent bénéficier d'indemnités de fonction qui viennent compenser les dépenses et les sujétions qui résultent de l'exercice de leur charge publique. Elles sont fixées par le conseil municipal, selon un barème fixant l'indemnité brute maximum en retenant l'indice brut 1015 de la fonction publique et la population de la commune. Ainsi pour une commune de 3 500 à 9999 habitants, l'indemnité brute maximum est de 2090,81 euros.

L'OBSERVATOIRE DE LA VIE MUNICIPALE

CARTON VERT : **UN ANIMATEUR POUR LA VIE ASSOCIATIVE AIFFRICAINE.** Une idée du programme d'Aiffres la citoyenne. Un appui pour le développement de la vie associative...

CARTON ORANGE : **UN MARCHÉ AU RABAIS.** Créé à grand renfort de communication, ce devait être selon la municipalité un grand marché du samedi. Depuis plusieurs mois, le marché semble stagné. Une offre très limitée et peu diversifiée, une fréquentation en baisse... Lors de la consultation, les citoyens proposaient majoritairement un marché le dimanche matin dans le centre bourg. Il y a surement des choix à faire pour sauver le marché.

CARTON ORANGE : **LE REPORT DU DEUXIEME FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE.** Ce fut un succès en septembre dernier et une belle vitrine de l'engagement des Aiffricains dans la vie associative... La municipalité le reporte au motif que cela leur fait trop de travail soi-disant. Euh ? Que doivent en penser les responsables et adhérents des associations qui chaque jour s'engagent bénévolement sans compter dans la vie de leur association.

CARTON ROUGE : **AUGMENTATION DE LA FISCALITE LOCALE, DE NOMBREUX TARIFS MUNICIPAUX...** Les Aiffricains sont à nouveau solliciter sur tous les plans pour financer certaines dépenses. Mesdames, Messieurs les élus, la promesse de maîtriser le budget et l'augmentation des impôts ...c'est pour quand ?

Ont contribué à ce numéro : tous les citoyens de l'association, mais également ceux de notre commune qui ont échangé avec nous. Merci à tous.
Imprimé par nos soins – Ne pas jetez sur la voie publique